

Le référent handicap et accessibilité reçoit, sur rendez-vous....

la personne en situation de handicap et sa famille afin d'évaluer la demande et mettre en place le parcours le plus adapté.

Il est également l'interlocuteur qui répond aux demandes des structures spécialisées.

Contact : rdauneau@mairie-orient.fr



Conservatoire

7, rue Armand Guillemot
56100 Lorient

Tél. 02 97 02 23 00
conservatoire@mairie-orient.fr
www.conservatoire.lorient.bzh

Bus : lignes 1, 21, 22, 30, 31, 40, 42, 60
(arrêt Campus lettres)

Ville de Lorient - D051 - Infographie reprographie



LE PARCOURS DES POSSIBLES





C'est quoi ?

Un parcours adapté en musique et / ou en danse.

C'est pour qui ?

Pour des élèves qui ont des besoins spécifiques.

Par exemple, des élèves qui ont des troubles dys, des troubles de l'attention, des élèves en situation de handicap psychique, mental ou physique...

Comment ça se passe ?

Après l'inscription au conservatoire, une rencontre avec l'enseignant et la référente handicap est organisée.

Des aménagements de parcours, en fonction de la difficulté rencontrée ou du handicap (horaires adaptés, dispenses de cours, accompagnement personnalisé...) sont alors proposés aux élèves.

Les ateliers des possibles

En musique :

Un atelier spécifique, animé par l'enseignant référent, est proposé aux élèves qui ne peuvent pas intégrer les cours existants.

Ils peuvent pratiquer la musique grâce à du matériel adapté dans une salle dédiée, en individuel ou en collectif, selon le projet de chacun. Jour et horaire définis avec l'enseignant.

En danse :

Un atelier spécifique « L'atelier danse des possibles », est proposé aux élèves qui ne peuvent pas intégrer les cours existants. Il permet de créer des moments d'échanges entre personnes avec et sans handicap. Plusieurs créneaux par tranche d'âge.

Des parcours découverte adaptés

Des ateliers sont organisés avec des structures spécialisées, au conservatoire, en musique et en danse, dans le cadre d'un parcours découverte adapté.

Différents projets peuvent être mis en place, en fonction des demandes, en concertation avec les enseignants des différentes disciplines.